



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 2005

Groupement enseignement général

Grade : COMMANDANT
Prénom/nom : MAURICE TIMMERMANS
Groupe : D4

Fiche de géopolitique.

OBJET : sujet n° 4 / Un avenir pour la souveraineté étatique.

Introduction

- 1) Dans le monde contemporain le rôle de l'état évolue rapidement. Avec tous les influences intérieurs et extérieurs, le position de l'état vers les autres organismes (supra et intra étatiques) change. Plusieurs facteurs de géopolitique ont leurs effets ; la mondialisation, la dynamique démographique, les religions, etc. Analystes experts de la géopolitique ont prophétisé que l'état perdra son pouvoir. Samuel P. Huntington, par exemple, a expliqué dans son œuvre « The clash of civilisations », que les conflits de l'avenir seront des confrontations entre civilisations et cultures, avec un rôle secondaire pour l'état. Le pouvoir d'un état se manifeste surtout par sa souveraineté. Si l'importance de l'état reculera dans l'avenir, quelles seront les conséquences pour la souveraineté étatique? A-t-elle un avenir?
- 2) Pour donner une réponse à cette question nous devons d'abord donner une définition d'un état et expliquer la notion de souveraineté (dans un contexte historique et contemporain). En suite nous verrons, dans le domaine de sécurité et défense, le rôle et la souveraineté d'un état. Avec un exemple actuel nous pouvons, pour conclure, déterminer si il y a un avenir pour la souveraineté étatique.

Analyse

- 3) C'est quoi un état ? Les géopoliticiens classiques (Haushofer, Kjellen, Ratzel, Visher), influencés par les idées de Darwin, ont considéré l'état comme une organisme qui est né, prends l'espace, grandit et en fin meurt. Si les états ne peuvent pas grandir, ils meurent ! Le territoire d'un état a été une manifestation de son pouvoir et de la vitalité (Ratzel, 1899). Le cycle de vie des états a été exprimé dans plusieurs « lois d'expansion » (Ratzel, Visher) ; les états doivent conquérir les territoires stratégiquement importantes est les états faibles sont engouffrés par les états forts. La guerre était, dans cette vision, une lutte pour des

frontières sécurisées et le but de la géopolitique était de déterminer quelles frontières étaient les plus faciles à défendre. Dans cette philosophie, la souveraineté était une combinaison de pouvoir militaire et indépendance politique et géographique. Par rapport à l'histoire, nous trouvons aujourd'hui plutôt un équilibre dans l'importance des trois composantes d'un état : un territoire, un peuple et une constitution. Et se sont ces mêmes composants qui, parallèlement, déterminent la souveraineté ; la liberté et l'indépendance d'un peuple qui, fondé sur une constitution et un territoire définie, prennent leurs propres décisions.

- 4) Le rôle de l'état et sa souveraineté. Avec la construction d'une Europe qui sera politiquement et économiquement intégré, nous avons un exemple d'états qui perdrons une grande partie de leur souveraineté. Cette perte est quand même contrôlée ; la centralisation des pouvoirs à Bruxelles est un processus politique, certifié par des pays souverains. La centralisation des pouvoirs est néanmoins limitée. Quelques éléments de souveraineté importantes, comme par exemple le pouvoir militaire, resterons pour des motifs évidentes sous contrôle des états. Même si nous avons en Europe de plus en plus une notion de sécurité collective, les moyens pour défendre cette sécurité resteront dans les mains des différents états.

- 5) L'engagement des forces armées : un exemple de souveraineté. Après la débâcle de Srebrenica en 1995, les Pays-Bas ont profondément changé leur méthode décisionnelle pour la participation des opérations de maintien de la paix. Le principe constitutionnel « *le gouvernement règne et le parlement contrôle* » a été abandonné pour ce cas spécifique. Depuis 1995 le gouvernement néerlandais est, par lois, obligé d'informer le parlement si une participation par de forces armées est envisagée. En plus, pour tous les décisions, le gouvernement est obligé d'utilisée une liste d'imératives. Jamais dans l'avenir, des soldats néerlandais seront envoyés à se battre à l'étranger sans l'approbation d'une majorité des 175 députés. Tous les initiatives lié a la création d'une défense européenne et tous les opérations interalliés ne ferons naître une pouvoir militaire supra étatique. Le fait que nous nous trouvons engagé le plus souvent dans des opérations multinationales, sous les ordres de chefs parfois étrangers, avec des missions rendues moins intelligibles du fait de la pluralité des décideurs et des intervenants dans le théâtre est un amplificateur pour un esprit national de contrôle de pouvoir dans ce domaine. Avec cet exemple nous avons bien déterminé les limites de la perte de souveraineté d'un état !

Conclusion

- 6) Par rapport à l'histoire, le rôle et l'importance de l'état diminuent. Les influencés intérieurs et extérieurs, comme la mondialisation et la dynamique démographique obligent l'état de créer une relation différente avec autres organismes (supra et intra étatiques). Ce processus va souvent pair avec une perte volontaire de souveraineté. Il y a néanmoins des domaines qui, sans aucun doute, resterons toujours sous contrôle des états. Dans le cas du pouvoir militaire, le contrôle des forces armées est nécessaire pour, a la fois avoir une souveraineté et défendre cette souveraineté. Le fait que, par exemple, au Pays-Bas il faut avoir l'approbation du parlement avant que les forces armées puissent être engagées, nous montre qu'il y a des limites a la perte de souveraineté d'un état. Car jamais les forces armées néerlandaises seront engagées par une décision d'une organisation supra étatique!